AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°9

30 Avril 1981

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la circonscription : 24, Rue Édouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

VIGNE

MILDIOU - Les pluies du 20 au 26 Avril ont été suffisantes dans différentes zones de notre région pour provoquer des contaminations primaires.

Ces contaminations auront lieu le plus souvent sur les feuilles proches du sol et déjà dépliées : sagattes mais aussi jeunes plants de vigne issus de la germination de pépins de raisins dans les vignes en non culture (plusieurs cas en 1980).

Les taches issues de ces contaminations pourraient apparaître vers les 6-8 Mai ou même plus tard si les températures fraîches actuelles persistent.

Toutefois, les risques de contaminations primaires sont différents suivant les zones : températures plus ou moins basses, pluies plus ou moins abondantes.

Corse : Plaine orientale : risque moyen.
Solenzara : risque grand.
Casinca, Marana, Balagne : risque faible à nul - Sud Corse : risque moyen.

Alpes-Maritimes du littoral : risque grand.

Var : risque grand dans l'ensemble du département.

Bouches-du-Rhône : Est du département : risque faible à moyen suivant l'importance des pluies.

Vaucluse : Sud Luberon et vallée du Calavon : risque assez grand.
Comtat jusqu'à Orange et Sud Ventoux : risque moyen à faible.

Nord Vaucluse, Sud Drôme, Sud Ardèche : risque nul.

Il est rappelé que la protection peut commencer dans notre région à partir de l'apparition des foyers primaires dans la mesure où ils sont découverts.

C'est pourquoi notre concours pour la DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES est très important. Il permet de connaître avec précision la répartition de la maladie dans l'ensemble de la région et donc de commencer la protection seulement quand la maladie présente des risques.

Nous demandons à nos abonnés d'y participer très nombreux. Un abonnement gratuit est offert pour chaque foyer primaire découvert.

Pour agir vite, nous téléphoner puis nous faire parvenir les feuilles incriminées entre deux feuilles de papier journal que l'on glisse dans un sachet plastique.

BLACK-ROT - Le même concours est ouvert pour la zone infestée d'Ardèche.

OIDIUM - Renouveler la protection des cépages sensibles 15 jours après le premier traitement.

BOTRYTIS - Premiers foyers sur rameaux en Corse. Il n'est pas toujours nécessaire d'intervenir.

TORDEUSES DE LA GRAPPE - Il est trop tôt pour intervenir. Les premières éclosions n'auront lieu vraisemblablement que lors du prochain réchauffement.

Il est d'ailleurs le plus souvent conseillé en première génération de n'intervenir que sur glomérules (200 glomérules pour 100 grappes).

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant J. Thiault CPPAP N° 478 AD

PYRALE - Les sorties de larves se généralisent dans les secteurs attaqués .Faire un comptage avant d'intervenir (traiter à partir de 3 larves par cep) .

GEL DE PRINTEMPS - Si les pousses sont entièrement gelées ne pas intervenir .Si les grappes sont gelées et si la base des rameaux est encore verte tailler les rameaux atteints sur leur empâtement (à quelques millimètres du courson) pour favoriser le départ de pousses encore fructifères .Dans le cas de taille longue : revenir sur les yeux de la base qui n'ont pas débourré .

RECTIFICATIF - Dans le tableau fongicides anti-Mildiou du 1er Avril 1981 remplacer pour le cymoxamide (curzate) l'effet curatif de 1 à 3 jours par 2 à 3 jours .

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER - Suite aux pluies des 24 et 25 Avril une nouvelle apparition de taches pourra avoir lieu à partir des 10-12 Mai en vergers peu ou pas protégés .

En conséquence, un renouvellement de la protection devra être assuré avant la prochaine pluie dans tous les vergers où la couverture n'est plus assurée .

La recherche des taches devra se poursuivre activement pour connaître les risques de contaminations secondaires .

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES - Des captures ont été opérées dans la plupart des régions de basse et moyenne altitude .

Si l'on utilise le diflubenzuron (Dimilin : 10 g M.A./hl) : le premier traitement sera à effectuer dès que l'on observera une température maximum journalière supérieure à 18°C pendant au moins deux jours consécutifs

Si l'on utilise un insecticide classique (larvicide) : la date de ce traitement sera précisée ultérieurement .

PSYLLE DU POIRIER - Avant toute intervention contrôler la présence de larves et son importance (plus de 20 % des pousses habitées) .Ne jamais traiter systématiquement .

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - Il est encore trop tôt pour intervenir .

MOUCHE DE LA CERISE - Les premières captures viennent de se réaliser en zone très précoce, mais il est encore trop tôt pour intervenir .

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

VERS GRIS SUR JEUNES SEMIS et PLANTATIONS - Des attaques sont possibles .Intervenir dès l'apparition des dégâts en effectuant une pulvérisation ou un épandage d'appâts empoisonnés .

OIGNONS - POIREAUX - Surveiller d'éventuelles attaques de THRIPS .Il est encore trop tôt pour intervenir contre la TEIGNE du poireau .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE
G. TOUZAA